



DIRECTION  
GÉNÉRALE  
DES SERVICES

N/Réf : DCTS/SL



**Monsieur Mathieu KLETHI**  
Président du Comité Régional  
du Massif des Vosges de Ski

16 rue des Prés  
68700 CERNAY

Strasbourg, le **26 JUIN 2012**

Monsieur le Président,

Les instances délibérantes de la Région Alsace examineront, dès la rentrée prochaine, le programme de soutien aux équipes de haut niveau au titre de la saison sportive à venir 2012-2013.

Pour rappel, sont éligibles à ce dispositif régional d'intervention :

- les équipes évoluant au plus haut niveau amateur de leur discipline (nationale 1 ou équivalent),
- les équipes évoluant en Nationale 2 (ou équivalent) d'un sport collectif,
- les équipes évoluant en Nationale 3 (ou équivalent) d'un sport collectif sous réserve que leur club relève d'une commune de moins de 20 000 habitants et qu'il ne soit pas soutenu par des fonds régionaux dans la même discipline et pour le même sexe à un niveau supérieur.

Conformément à la procédure définie en étroite collaboration avec le mouvement sportif, nous vous demandons une nouvelle fois de bien vouloir servir de relais en transmettant aux clubs concernés, dépendant de votre ligue, un exemplaire du dossier type ci-joint, également téléchargeable sur le site [www.region-alsace.eu](http://www.region-alsace.eu), sous la rubrique « Guide des Aides », thème « Sports ».

L'ensemble des dossiers sera à nous retourner **impérativement pour le 14 août 2012**, afin que les subventions puissent encore être votées et mandatées d'ici la fin d'année.

Votre signature obligatoire en dernière page de chaque dossier vaut engagement sur l'honneur quant à la véracité des renseignements indiqués.

Le Service des Sports de la Région reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président du Conseil Régional d'Alsace  
Par délégation  
La Directrice de la Culture, du Tourisme  
et des Sports

Delphine GOUGEON

1, PLACE ADRIEN ZELLER - B.P. 91006 - 67070 STRASBOURG CEDEX  
TÉL. 03 88 15 68 67 - FAX 03 88 15 68 15 - <http://www.region-alsace.eu/>